



# P R I S O N

# B R E A K

PAR BÉNÉDICTE JEANDEAUD, À NANTES  
PHOTOS: NEAL BADACHE POUR SO GOOD

Johnny, incarcéré depuis 14 ans, sort de prison dans quelques mois. Pour préparer ce moment, il passe quelques jours de permission chez Monique et Bernard, jusque-là de parfaits inconnus. Ce dispositif pour le moins audacieux est mis en place depuis 1995 par l'association nantaise L'Étape Insertion. Un système unique en France, permettant aux détenus en fin de peine de reprendre contact avec la vie de l'autre côté des barreaux, et d'espérer se réinsérer plus facilement. Que se passe-t-il alors pendant ce séjour à l'air libre? Reportage.



La porte d'acier du centre pénitentiaire de Nantes, grise et sans poignée, claqué bruyamment. Johnny\* ne se retourne même pas. Il emporte avec lui un cabas de grande surface et son envie de tracer droit devant. Dans le sac, en guise de courses, ses effets personnels pour cinq jours. Dehors

l'attendent Aurélie Grasset et Vincent Chauvet, deux travailleurs sociaux de l'association L'Étape Insertion. Ce matin est froid et humide. L'automne est installé. Johnny quitte la prison pour effectuer à quelques kilomètres de là sa cinquième permission chez Bernard et Monique. Bernard et Monique ne sont pas ses parents, ses amis, ni même des cousins éloignés. Il y a quelques mois, ils lui étaient de parfaits inconnus. L'opération fait partie du dispositif Famac, un réseau d'accueil de détenus en fin de peine par des familles bénévoles. Un cas unique en France.

La démarche incertaine et les yeux baissés, Johnny marche jusqu'à la voiture, encadré par Aurélie et Vincent qui s'enquêtent de sa santé

et de son état d'esprit à quelques minutes des retrouvailles avec sa famille d'accueil. Ça y est. Le moment tant attendu est arrivé. Ce mardi 18 octobre à 9h30 précisément, Johnny entame enfin sa permission. Elle s'achèvera le samedi de la même semaine à 15h. Cinq jours entre parenthèses, au sein d'une famille qui n'est pas la sienne. Ce n'est pas parce que Johnny a démarré sa peine il y a 14 ans, d'abord à Fontenay-Le-Comte puis à Fresnes, pour la terminer au centre pénitentiaire de Nantes, qu'il a perdu les règles de bienséance. Il n'arrive jamais les mains vides chez ses hôtes. La voiture s'arrête devant la boulangerie du coin. Il choisit un gâteau dans la vitrine, le plus beau. Il voudrait aussi des fleurs, pour Monique. *"N'oublie pas de garder tes sous pour ta sortie"*, lui rappelle Aurélie, coordinatrice du dispositif. La sortie, c'est pour 2025, si tout va

bien. On se contentera du gâteau. La voiture atteint un lotissement calme et propre d'un petit bourg de la périphérie nantaise. Une forêt dense borde les maisons blanches.

Johnny a le droit de s'y promener seul quand il vient. C'est dans l'une de ces maisons que vit le couple de retraités. Johnny connaît bien les lieux, depuis sa toute première visite en août 2021. *"La première fois, ça m'a fait drôle. J'étais timide, je parlais pas comme je parle maintenant. L'odeur, c'est pas pareil dehors. Tu respirez mieux, détaille-t-il. Je commence à connaître des gens maintenant. Ils me présentent leurs voisins quand on se balade. Et souvent le matin à 6h, 6h30, je vais chercher le pain, tout seul"*, déclare fièrement le détenu. *"C'est vrai qu'on te voit t'ouvrir de plus en plus à chaque perm'. C'est important de se préparer pour ta sortie"*, encourage Aurélie.

Et bientôt, telle une image d'Épinal, apparaissent Monique et Bernard, postés sur leur perron où le paillason souhaite *"Bienvenue à la maison"*. Le couple l'accueille tout sourire. Si Johnny n'avait pas 59 ans, et s'il n'était pas encore sous écrou à

ce moment-là, on pourrait presque croire qu'ils accueillent un petit-fils en vacances. *"Nos familles d'accueil ont elles-mêmes leur propre famille. Là, c'est une place particulière. Il ne faut pas confondre"*, arrête Aurélie. *"Ça va? T'as bonne mine! Qu'est-ce que t'as amené encore? C'était pas la peine!"*, le sermonne gentiment Bernard en voyant Johnny son paquet à la main, tandis que Monique l'invite à monter ses affaires. Johnny a déjà posé son manteau et retrouvé sa place sur le banc de la table à manger, sur laquelle trônent petits gâteaux et café. Là-haut, à l'étage de cette maison bien entretenue, Johnny retrouve la chambre dans laquelle il a passé ses précédentes permissions.

Ces chambres ne sont pas celles des détenus, il faut régulièrement le rappeler. Pourtant, Johnny a punaisé au mur une affichette de son idole, Johnny Hallyday, comme dans sa cellule. Chaque permission démarre par un contrat et un projet de séjour, signé par toutes les parties. On rappelle aux détenus les périmètres de leur permission, on leur répète les interdictions. Il y en a, évidemment: ne pas consommer d'alcool, ne pas entrer en lien avec des mineurs, ne pas contacter les parties civiles, ne pas sortir du département, par exemple. On évoque leurs projets pour ces quelques jours à venir, en lien avec leur sortie prochaine. Sortir seul, pour réapprendre à se situer dans l'espace, faire une course pour retrouver de l'autonomie. *"Je voudrais aller au magasin de CD"*, demande Johnny. Forcément, le temps s'arrête derrière les barreaux. Ces permissions, c'est aussi l'occasion de ne pas perdre pied avec le rythme extérieur, à mille lieues de celui de la détention. Bernard complète: *"On peut aussi continuer des projets qu'on a démarrés quand tu es venu la dernière fois? Tu finiras de m'aider à installer la VMC? On peut jardiner aussi, puisque que t'aimes ça. Tu voulais pas faire du vélo aussi?"* Se réinsérer dans la société, c'est aussi réapprendre le banal et l'anodin. C'est l'essence même de ces permissions. C'est aussi l'occasion de réaliser des démarches administratives, en vue de la sortie.

Ou de questionner l'état de santé du détenu et de s'apercevoir, cette fois-ci, que Johnny a de fortes douleurs dentaires qui l'empêchent de manger correctement – lesquelles douleurs ne sont pas soignées en prison.

### "Il faut que le détenu montre une remise en question"

Aujourd'hui, l'association L'Étape Insertion compte une dizaine de familles d'accueil pour son dispositif Famac. Depuis 1995, 340 sortants de détention ont bénéficié de ce modèle de réinsertion inédit. Chaque année, l'association accompagne quinze détenus hommes du centre pénitentiaire de Nantes. En 2021, neuf d'entre eux ont bénéficié de ces permissions tous les trois mois, pour une durée moyenne de trois jours. Selon le ministère de la Justice, sur les 241 361 personnes prises en charge par l'administration pénitentiaire, 169 683 d'entre elles sont suivies en milieu ouvert. Prétendre au dispositif Famac prend du temps: entre 18 et 24 mois. Sortir des murs d'une cellule ne s'improvise pas. Et ce n'est pas la teneur du crime ou du délit qui joue dans la balance. Des "perpét", condamnés à 30 ans de réclusion, la peine maximale encourue en France, en ont bénéficié. Comment atterrit-on

alors dans ce programme audacieux? Deux options: l'autorisation de permission peut être accordée parce que le détenu a sollicité l'association, tout simplement. Ou alors, la proposition peut émaner du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (le SPIP, cellule départementale chargée d'assurer le contrôle et le suivi des personnes placées en milieu ouvert ou fermé avec un objectif: éviter la récidive) qui s'inquiète. Et pas forcément dans le sens attendu. *"Un détenu qui se sent bien en prison, qui n'a pas envie de sortir, ça nous interpelle. Ça peut être un candidat"*, rapporte Anne-Sophie Chenevière, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP) au centre pénitentiaire de Nantes. Il faut également avoir purgé au moins la moitié de sa peine pour être "permissionnable", comme le dit le vocable maison. Et la démarche doit être entamée bien en amont de la fin de peine. Il y a, en effet, quelques menues formalités administratives à régler. La demande, avant d'être acceptée, doit être validée en commission pluridisciplinaire. D'abord, ce sont des entretiens avec les travailleurs de L'Étape pour comprendre le parcours du détenu. Quel regard porte-t-il sur sa condamnation? Avec une condition



Sortie de Johnny du centre de détention de Nantes, accompagné d'Aurélien et Vincent de l'association L'Étape Insertion.



Bernard et Monique devant leur maison.



*sine qua non* pour que son dossier soit étudié: avoir accepté sa peine. Celui qui refuse son incarcération ne peut être retenu dans le dispositif Famac. Alors que la période de détention est un temps figé, *“il faut que le détenu soit en mouvement, qu’il se soit confronté à la réalité, qu’il montre une remise en question”*, pour que son dossier soit étudié, explique Vincent. Puis, une à deux expertises psychiatriques ou psychologiques sont généralement requises, selon la nature des faits et la durée de peine. En tout, deux à trois rencontres avec la personne détenue, ainsi qu’un temps de concertation avec le SPIP sont organisés par les équipes de L’Étape. Pour les détenus qui ne sont plus en lien avec leurs propres familles, pour ceux incarcérés depuis de très nombreuses années, pour les plus délaissés, les plus isolés, Famac est précieux. Et parfois l’unique moyen pour reprendre contact avec la société civile. *“Pour mes petits perpét”*, comme les nomme affectueusement et sans une once de cynisme la CPIP qui croule sous les dossiers, *“ce dispositif est super important! Il en faudrait plus.”* C’est sûr, 30 ans entre quatre murs, c’est long. *“Famac est un moyen pour eux de retrouver leur humanité. Et pour que ceux qui se considèrent comme des monstres ne soient pas uniquement définis par leur acte. Il faut que la prison ne soit qu’un passage. Famac, c’est une main tendue, gratuitement.”* *“Il faut pouvoir travailler le dehors parce qu’ici, pour eux, ça devient la maison”*, ajoute la CPIP d’une voix de stentor et avec une ironie déconcertante. Elle évoque d’ailleurs avec beaucoup d’émotion *“William\*, son perpét”* sorti après 33 ans de maison. Sa première permission, c’était avec Famac. Elle regarde avec tendresse et nostalgie un tableau accroché au mur de son bureau. Ce tableau, naïf et un peu désuet, c’est William qui le lui a fait.

### Une deuxième chance

Pendant les permissions organisées par Famac, le jour 1 du tout premier séjour se passe toujours de la même manière. C’est une obligation. Le premier repas partagé doit réunir la famille, le détenu et deux travailleurs sociaux de l’association. Ce repas, c’est un

moment important que tous appréhendent, les hôtes et leur invité. Car il faut nommer les faits qui ont mené à l’incarcération. Parce que l’innommable a parfois été commis, lorsque les mots ne parviennent pas à être prononcés, les détenus sont soutenus par l’équipe de L’Étape. Les crimes ou délits sont évoqués, non sans peine. Mais pour l’association, c’est une étape nécessaire, un passage obligé. Edwige, qui fait partie des familles d’accueil, n’aime pas ce moment. *“Je me mets à leur place. On les oblige à reparler des faits. Mais moi, ça ne m’intéresse pas. Ils ont déjà été jugés, je ne vais pas les juger une deuxième fois”*, explique-t-elle. Pourtant, nommer les faits est crucial. Parler de ce qui a poussé à la condamnation, *“et voir que la porte des familles reste ouverte”* est la première étape du processus de réhabilitation dans la

## “C’est un moyen pour ces détenus de retrouver leur humanité. Et pour que ceux qui se considèrent

## comme des monstres ne soient pas uniquement définis par leur acte. Famac est une main tendue, gratuitement.”

**Anne-Sophie Chenevière, conseillère pénitentiaire d’insertion et de probation au centre pénitentiaire de Nantes**

société, explique Aurélie. Edwige, de son côté, a entendu: *“Tu me fais penser à ma mère. Tu es une mère, tu ne comprendrais pas ce que j’ai fait.”* Elle précise: *“Je ne cautionne pas ce qu’ils ont fait. Ce n’est pas beau. Mais tout le monde a le droit de se refaire. Moi, quand je les vois, je vois des êtres humains avant tout.”* Et c’est peut-être la raison essentielle qui explique pourquoi, un jour, une famille décide d’ouvrir sa porte et son intimité, de partager son quotidien et son toit, avec quelqu’un capable du pire. Edwige et son mari sont entrés dans le dispositif Famac il y a plus de 20 ans. Veuve depuis quelques années, la retraitée,



aujourd’hui âgée de 74 ans, n’a pas lâché son engagement pour autant. En tout, ce sont plus de 40 détenus qui ont été hébergés dans son pavillon bien tenu de la banlieue nantaise. *“J’ai de la place chez moi, alors autant que ce soit utile. Quand ils sont chez moi, j’ai envie qu’ils soient bien. J’aime bien quand ils sont étrangers parce qu’ils me parlent de leurs traditions!”* On croirait à un échange linguistique. *“Et puis quand ils sont chez moi, ils sont polis”*, raconte-t-elle avec enthousiasme, son petit chien Pimprenelle sur les genoux. D’ailleurs, elle a conservé des liens avec certains d’entre eux, qui viennent lui rendre visite régulièrement, prennent de ses nouvelles souvent. Pas avec tous, non. Mais elle se souvient parfaitement

de ce jeune détenu passé chez elle. Alors que L’Étape veille à ce que les liens entre détenus et famille soient très encadrés, et que, la plupart du temps, c’est auprès des détenus qu’il faut poser les plus solides garde-fous, Edwige évoque avec nostalgie celui qu’elle considérait *“presque comme mon fils”* et ajoute, comme pour s’en convaincre, *“mais je ne suis qu’un passage, je dois leur laisser leur vie”*. Pour Bernard et Monique, l’engagement n’est pas nouveau non plus. Ce couple hyperactif est très engagé. Bernard est aussi aumônier catholique laïc en établissement pour mineurs. Sous leur toit, ce sont d’abord des victimes qu’ils ont hébergées pendant cinq ans. Des enfants surtout, âgés de 4 ans et

demi à 14 ans, placés chez eux par mesure de protection. Puis, un beau jour, raconte Bernard, *“pour qu’ils ne recommencent plus jamais, c’est ce que les enfants espéraient toujours, et parce que les auteurs ont souvent été victimes”*, ils décident de ne plus accueillir les victimes, mais les auteurs des faits. Le couple est intimement convaincu qu’on a tous droit *“à une deuxième, une troisième, une quatrième, une cinquième chance, même. Toute la vie, on a le droit d’avoir une chance”*, affirme Bernard avec force. *“On a confiance en l’homme. On a foi en l’homme. Je suis persuadé qu’il y a du bon et du mauvais en chacun de nous. Les accueillir, c’est un moyen de leur redonner un nouvel élan”*, explique-t-il. *“On veut juste essayer de remettre ces gens debout. Leur donner un peu de*

### S’engager:

**Vous ne savez pas quoi faire de l’enveloppe traditionnellement offerte à Noël par Mémé? Soutenez l’association L’Étape, qui œuvre plus généralement dans les domaines de la protection de l’enfance, de l’insertion des plus précaires et des personnes en situation de handicap. Par ici la monnaie: [www.letape-association.fr/](http://www.letape-association.fr/)**





Premier café de Johnny chez Monique et Bernard.

## “Je ne cautionne pas ce qu'ils ont fait. Ce n'est pas beau. Mais tout le monde a le droit de se refaire. Moi, quand je les vois, je vois des êtres humains avant tout.”

Edwige, famille d'accueil Famac

bonheur”, ajoute Monique. *“Et puis L'Étape est derrière nous, on n'est pas seuls dans ce dispositif”*, rappelle-t-elle. Brigitte et Christophe, eux, sont entrés dans le dispositif récemment. Ce couple fraîchement retraité a réalisé son premier accueil en septembre 2021. C'est Brigitte – elle a longuement travaillé avec le milieu carcéral – qui émet d'abord le souhait de s'investir dans cette nouvelle mission, *“pour avoir une forme d'utilité pas encore forcément atteinte”* et parce qu'elle ne veut pas *“baisser les bras devant l'inéluctable”*. Christophe, lui, est partant, mais plus réservé. D'ailleurs, lorsqu'il rencontre l'équipe de L'Étape, il exprime immédiatement sa crainte et son refus d'accueillir une personne condamnée pour délits sexuels. *“C'était mon angoisse, j'avais une vraie trouille à ce sujet, explique-t-il, même si je savais que c'étaient eux qui composaient la majeure partie des détenus du dispositif Famac.”* L'association entend ses craintes et leur propose, pour leur premier accueil, un autre profil. Mais à la dernière minute, la donne change. La permission du détenu prévu n'est plus accordée. L'Étape Insertion leur demande d'accueillir un détenu condamné pour les faits que Christophe appréhende tant. Il accepte, plein d'inquiétudes et d'appréhension. Lorsque Stan\* arrive chez eux, Christophe remarque combien l'homme est tendu, même si, *“de nous deux, j'étais sans doute le plus angoissé”*, avoue-t-il. Alors il parle en premier. *“Écoute, tu es sûrement stressé. Rassure-toi, je le suis autant que toi, si ce n'est plus. Déjà, on va se tutoyer”*, raconte le retraité. La première permission démarre par le repas en commun. Lorsque l'association part, Brigitte et Christophe proposent à Stan une

balade en forêt. Deux heures en pleine nature brisent la glace. Des points communs se révèlent au sein du trio, alors que leurs vies et leurs parcours ne pourraient être plus différents. *“Eux aussi ont le droit de se reconstruire, admet Christophe, je crois en la justice. Et lorsqu'un jugement a été prononcé et que la peine a été faite, il faut participer à faire en sorte que la réinsertion se fasse du mieux possible.”* En quelques heures intenses – la première permission dure 48 heures –, celui qui occupe la chambre du fils laisse Brigitte et Christophe en larmes lorsqu'il les quitte pour retourner au centre pénitentiaire. D'une même voix, ils racontent l'émotion qui les envahit au moment du départ de Stan. *“On se disait que ce n'était pas possible qu'il retourne en prison.”*

### “J'aimerais qu'il me demande quand il veut allumer la télé!”

À chaque fin de permission, un bilan est organisé. D'abord avec les familles, chez elles. Puis au parloir, dans deux mètres carrés. Chacun doit exprimer ses sentiments, raconter la permission, les moments positifs comme les difficultés rencontrées. Car malgré tout, cet accueil reste un numéro d'équilibriste. Les permissions ne sont pas toujours égales, ni parfaites. C'est le moment, avec l'association, de mettre les choses à plat. D'évoquer les situations problématiques, comme les détails à ajuster. *“J'ai hâte d'y retourner, raconte Johnny. J'ai fait beaucoup de jardinage. J'ai fait un gâteau aux pommes. Et on a changé les toilettes qui fuyaient.”* Le quotidien chez Monique et Bernard, Johnny connaît, maintenant il est rodé. Cette fois-ci, alors qu'ils avaient prévu de réparer la VMC, un chantier laissé en branle depuis sa dernière permission, ce sont les toilettes qu'il a fallu réparer. *“On ne trouvait pas d'où venait la fuite, ça a pris du temps”*, explique Johnny. Bernard en a même fait un reportage photo, qu'il a montré à l'association pendant le bilan. Johnny a bien aimé

être chef de chantier, semble-t-il. Ils ont aussi amélioré le poulailler qui se trouve à l'extérieur de la maison. Ce poulailler, tous les détenus qui viennent en permission participent à son embellissement. Et puis Bernard a une passion, construire des jeux en bois. Son garage en est rempli. Alors Johnny a cloué, vissé, réparé et dessiné ses jeux de construction avec son hôte. Mais ce que le détenu préfère, c'est jardiner. C'est ce qu'il faisait dans sa vie d'avant. Alors quand il vient chez Bernard et Monique, les arbres sont toujours bien taillés, les feuilles ramassées et la pelouse rasée de près. À Aurélie, qui lui propose de rencontrer une nouvelle famille pour sa dernière permission, Johnny rétorque: *“Non, je préfère pas. Chez eux, je suis bien. C'est comme si c'était mon père et ma mère.”* Il s'empresse d'ajouter: *“Même si je sais bien qu'ils le sont pas, hein”*, sans qu'on ne sache bien, au son de sa voix soudain enfantine, s'il est convaincu de ce qu'il vient d'affirmer. De leur côté, Bernard et Monique sont contents de cette permission. *“C'est un gars sensible, il avait le cafard de partir”*, entament-ils. *“Mais j'aimerais mieux qu'il me demande quand il veut allumer la télé!”*, lance Monique. Johnny, qui, en prison, dort quelques heures à peine chaque nuit, a investi le fauteuil confortable du salon, et la télévision. Eh oui, cette coloc singulière nécessite aussi quelques adaptations. Il en va de même pour les contacts que les familles d'accueil ont gardés avec d'anciens détenus. Parfois, une fois dehors, certains sont trop envahissants, les sollicitent beaucoup à leur sortie. Alors L'Étape assure un SAV et remet parfois un cadre, même auprès des sortants. Bernard et Monique possèdent un grand jardin et une serre. Parce que toucher la terre, c'est un peu retrouver ses racines, Bernard offre un petit palmier à chaque détenu accueilli. Un bout d'arbre qui ne demande qu'à être soigné à chaque permission. Il y en a trois plantés en pleine terre en ce moment. Un petit écriteau indique un prénom et une année. Johnny retrouve le sien à chaque permission. Si tout va bien, il l'emportera à sa sortie de prison. **SoGood** TOUS PROPOS RECUEILLIS PAR BJ

\*Afin de préserver leur anonymat, les prénoms des détenus ont été modifiés.



Johnny dans le potager de Bernard et Monique où il passe beaucoup de son temps lors de ses permissions.



Aurélien Grasset, coordinatrice du dispositif d'accueil, avec Johnny lors de son bilan de permission au parloir du centre de détention de Nantes.